

*Demande de subvention – Bilan des activités*

**Réussite et rétention des professionnels et professionnelles formés à l'étranger dans les programmes de qualification de l'Université de Montréal :  
Le *Café pédagogique (CP)***

Programme de soutien au développement de projets de recherche et de recherche-action soutenant le changement institutionnel en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI),  
Université de Montréal

**Joëlle Morrissette**

Professeure titulaire

Faculté des sciences de l'éducation

**Séléna Lauzière**

Coordonnatrice académique du programme de qualification en physiothérapie

École de réadaptation

**Claude Dagenais**

Coordonnateur associé au programme de qualification en pharmacie

Faculté de pharmacie

**Marlène Larochelle**

Candidate à la maîtrise

Faculté des sciences de l'éducation

**Nathalie Chamlian**

Conseillère pédagogique

Centre de pédagogie universitaire

30 avril 2022

Université   
de Montréal **et du monde.**

Depuis 2016, notre équipe de recherche a testé un dispositif participatif, appelé le *Café pédagogique (CP)*, spécifiquement développé pour la formation continue du personnel enseignant œuvrant au Programme de qualification en enseignement de la Faculté des sciences de l'éducation. Cette expérience a été positive et nous avons souhaité étendre sa portée à trois autres domaines de l'Université de Montréal (UdeM) où il y a un grand nombre de personnes inscrites à des programmes de qualification : le Droit, la Physiothérapie et la Pharmacie. Nous avons déposé une demande de subvention dans le cadre du concours *Programme de soutien au développement des projets de recherche et de recherche-action soutenant le changement institutionnel en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)*, et le secrétariat général EDI/RPP nous a octroyé la somme de 8 000\$ à l'automne 2021. Nous sommes donc allés de l'avant avec le projet étendu du *CP* en incitant le personnel enseignant (des professeures et professeurs ainsi que des chargés de cours) des trois programmes à participer à ce projet, mais également leurs responsables, une conseillère pédagogique et des professionnels formés à l'étranger (PFÉ) diplômés. Notons cependant que le responsable du programme de qualification en Droit a choisi de ne pas s'impliquer dans ce projet finalement. Nous avons donc travaillé avec les responsables des programmes de physiothérapie et de pharmacie.

### **Partenariat complémentaire**

De manière parallèle, nous avons déposé à l'automne 2021 une demande de subvention au programme *Développement de partenariat* du CRSH, l'objectif étant de donner une suite plus logique et substantielle au *CP*, en visant cette fois à favoriser l'intégration des PFÉ dans les stages d'actualisation de l'UdeM. L'université est le partenaire principal de ce projet, de même que d'autres instances, dont l'Office des professions du Québec, et des associations professionnelles qui y ont vu un intérêt en relation avec leur propre mandat. En mars 2022, nous avons reçu la confirmation que le CRSH subventionne ce projet, ce qui met en valeur la contribution de la subvention EDI/RPP. De fait, l'UdeM a montré la confiance qu'elle accorde à notre équipe et a assuré l'organisme subventionnaire de son engagement envers les objectifs que nous poursuivons. Précisément, la subvention EDI nous a permis de réaliser comme prévu des travaux préparatoires à ce projet CRSH, le *CP* ayant notamment aidé notre équipe à se familiariser aux spécificités d'autres domaines d'études et à initier la synergie collaborative entre les facultés ciblées.

### **Réalisation des activités**

De façon concrète, à l'A2021 et à l'H2022, nous avons tenu 4 rencontres du *CP* dans chacun des deux domaines, à intervalle de 6 à 7 semaines. Chaque rencontre a été planifiée en fonction des mêmes thématiques entre les domaines tout en étant personnalisée selon leurs spécificités. De la sorte, le 1<sup>er</sup> *CP* a porté sur les méthodes d'enseignement, le 2<sup>e</sup> sur l'organisation des activités d'apprentissage, le 3<sup>e</sup> sur les spécificités et les besoins des PFÉ<sup>1</sup> et le 4<sup>e</sup> sur l'évaluation des apprentissages. Cette dernière rencontre a également permis de faire un bilan du projet et d'identifier les perspectives pouvant assurer la continuité du *CP* dans les programmes déjà concernés ainsi que dans d'autres programmes.

---

<sup>1</sup> Tels que rapportés par d'anciens étudiants et étudiantes des programmes d'actualisation, dont les propos ont été mis en relation avec les savoirs issus de la recherche.

22% de la subvention accordée a été dédié à un incitatif de 100 \$ / rencontre pour les chargées et chargés de cours qui ont participé aux différentes rencontres du *CP*. Le reste a été attribué à une étudiante à la maîtrise, Marlène Larochelle, pour son soutien tout au long de la réalisation de ce projet. L'étudiante a d'ailleurs décidé de poursuivre au doctorat en septembre 2022, la problématique qu'elle investira s'inscrivant de plain-pied dans l'orientation du projet financé par le CRSH. Il s'agit donc d'une retombée positive du projet.

## **Retombées**

Selon nos observations en situation et les témoignages des responsables des deux programmes, le *CP* a sensibilisé le personnel enseignant participant à l'importance de pratiques d'enseignement différenciées pour favoriser la réussite des PFÉ. Il a aussi initié et soutenu le développement de certaines de ces pratiques et suscité des initiatives visant une meilleure articulation théorie-pratique. Enfin, il a contribué au développement d'un regard critique constructif sur les programmes de qualification qui reçoivent de nombreux PFÉ.

À titre illustratif, sur le plan des méthodes d'enseignement, nous avons accompagné le personnel enseignant dans une réflexion critique quant aux besoins des étudiantes et étudiants inscrits à ces programmes. Les participantes et participants ont pris conscience que les principaux besoins des PFÉ sont relatifs à la familiarisation aux conventions qui sous-tendent la relation pédagogique et les attentes en termes d'investissement dans les études, conventions qui restent opaques pour des personnes ayant étudié dans un autre contexte national. Par exemple, les PFÉ accordent beaucoup d'importance aux savoirs théoriques, car la plupart d'entre eux ont été scolarisés dans des systèmes éducatifs qui insistent sur la mémorisation de contenus livresques. *A contrario*, les participantes et participants au *CP* ont l'habitude de consacrer du temps de classe pour des activités réflexives, comme celles favorisant le développement de compétences en raisonnement clinique ; la transmission de notions théoriques ne prend ainsi pas tout le temps d'enseignement. Ce décalage (*academic shock*) entre les habitudes universitaires à l'UdeM et celles que les PFÉ ont expérimentées dans leur pays d'origine peut être atténué par des méthodes de type classe inversée qui semblent déjà employées par quelques participantes et participants ; le partage de ce type de stratégie pédagogique a été très formateur. Aussi, des personnes enseignantes déposent ou vont déposer des capsules vidéos sur la plateforme StudiUM en remplacement des lectures traditionnelles exigées en préparation aux cours. Cette approche est particulièrement appréciée, car elle correspond davantage au mode d'apprentissage oralisé qui est familier à de nombreux PFÉ.

Toujours au sujet des méthodes d'enseignement, les participantes et participants ont soulevé les défis liés à la gestion de l'hétérogénéité des parcours professionnels des PFÉ. Les formations pour pratiquer la pharmacie ou physiothérapie divergent à travers le monde et les personnes qui s'inscrivent aux programmes de qualification retrouvent peu de repères professionnels familiers dans leur formation québécoise. Pour les personnes enseignantes rencontrées, le défi est une certaine mise à niveau individualisée et une évaluation des apprentissages aux modalités diversifiées. Les rencontres en *CP* ont permis de partager des stratégies pour surmonter ce défi, notamment en proposant d'évaluer le niveau de chaque étudiante ou étudiant en début de programme pour mieux ajuster l'enseignement. De plus, les méthodes de rétroaction ont été soulevées en lien avec le thème de l'évaluation. Le personnel enseignant a mentionné l'importance

de rétroagir promptement auprès des PFÉ, et ce, de manière différenciée. Les retours en grand-groupe, les rencontres individuelles, les corrections écrites, les courriels personnalisés, les évaluations formatives et les mini-tests sur StudiUM sont des exemples mobilisés par les enseignantes et enseignants pour donner de la rétroaction aux PFÉ à la suite d'activités en classe ou de tâches individuelles. D'autres formules innovantes ont été discutées comme l'enregistrement vocal afin de répondre davantage aux spécificités des étudiantes et étudiants formés à l'étranger.

Le CP a aussi offert un éclairage sur la préparation des étudiantes et étudiants aux stages, ce qui s'inscrit dans l'objectif du projet CRSH. Par le biais des témoignages des PFÉ diplômés, les participantes et participants ont pu cibler certaines pistes d'amélioration de leur programme respectif, particulièrement pour les activités de raisonnement clinique et l'accompagnement des superviseuses et superviseurs de stage (formation à venir à l'automne). Les PFÉ diplômés invités ont mentionné qu'ils n'étaient pas accoutumés, avant leur arrivée au Québec, à assumer des responsabilités importantes et de manière autonome, car la conception de leur profession dans leur pays d'origine est plus technique qu'au Québec; ils ont donc surtout exécuté les ordres de leurs hiérarchies, notamment ceux des médecins. Ces PFÉ ont également mentionné qu'ils auraient bénéficié de visites cliniques plus rapidement dans leur cursus (déjà instaurées en pharmacie), peut-être au tout début de leur formation, car ils auraient compris de manière plus concrète les exemples donnés en classe. Sans avoir pu se rendre compte rapidement des différences entre les milieux de travail dans leur pays d'origine et au Québec, ils peinent parfois à intérioriser les explications données par leurs enseignantes et enseignants, et ont encore moins pu saisir les conventions tacites du travail. Les PFÉ pourraient donc profiter d'une familiarisation précoce avec une diversité de milieux, un point d'intérêt pour les responsables des programmes qui vont réfléchir aux possibilités d'une telle organisation.

Les deux responsables de programmes se disent d'ailleurs maintenant mieux informés des besoins et spécificités des PFÉ, voire sensibilisés à des enjeux de racisme. Le cadre théorique reposant sur l'idée de conventions tacites du travail, qui leur a été présenté par notre équipe lors du 3<sup>e</sup> CP, semble avoir représenté beaucoup d'intérêt et de pertinence pour eux; ils se le sont approprié, saisissant que les pratiques professionnelles des pharmaciens et des physiothérapeutes au Québec reposent sur des routines de travail et des manières d'interagir habituelles qui ne sont potentiellement pas enseignées dans les programmes de qualification tellement elles relèvent d'allants de soi. Nos futurs travaux permettront d'identifier ces conventions tacites pour mieux les enseigner. Pour des personnes extérieures comme les PFÉ, ces allants de soi – ces conventions tacites – constituent des obstacles importants à une bonne intégration au travail; ils sont souvent à l'origine de faux-pas et de situations d'incompréhension mutuelle pouvant avoir des conséquences importantes sur leur parcours scolaire et personnel.

Une des méthodes pédagogiques privilégiées pour mettre de l'avant les conventions tacites en classe est l'enseignement comparatif, tel que conçu par Morrissette pour le programme de qualification en enseignement. Cette façon de faire a été expliquée aux enseignantes et aux enseignants lors des CP afin de modéliser une façon de construire de nouvelles connaissances à partir des compétences et des expériences antérieures des PFÉ. Pour y arriver, ils peuvent comparer les gestes professionnels déployés dans les pays d'origine des PFÉ avec ceux attendus au Québec;

ils comparent également les conceptions d'une « bonne » pharmacienne ou d'un « bon » physiothérapeute d'ici et d'ailleurs. Ce faisant, les étudiantes et étudiants sont appelés à souligner les contrastes et les similarités entre les différentes conceptions de leur profession, ce qui contribue à rendre explicites les conventions tacites qui sous-tendent l'activité professionnelle (Becker, 2016). L'enseignement comparatif installe une perspective compréhensive des conventions de travail, lesquelles sont ancrées dans les pratiques sociohistoriques d'un territoire et d'une nation, ce qui est examiné en classe selon les principes de l'enseignement comparatif. La recherche a montré que des personnes formées à l'étranger adhèrent bien plus facilement à de nouvelles conventions de travail lorsqu'elles en comprennent le sens d'un point de vue sociohistorique (Morrisette & Demazière, 2018). L'apprentissage qui découle de l'enseignement comparatif amène les PFÉ comme le personnel enseignant à développer des compétences / sensibilités multiculturelles et à ouvrir leur horizon, tout en comprenant les conventions tacites nécessaires à l'exercice des professions.

Enfin, les rencontres auront donné lieu au développement de quelques matériels pédagogiques comme l'élaboration de cas réalistes pour aider au développement du raisonnement clinique. Aussi, elles ont suscité l'intention de continuer les rencontres du CP à un rythme d'une rencontre par trimestre en physiothérapie. Enfin, notre équipe de recherche en collaboration avec les responsables de programme a pour projet d'écrire un article sur l'expérience vécue lors des CP, sur les enjeux soulevés et les apprentissages réalisés.